



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1446

Relocalisation de la Société Académique d'Architecture de Lyon – 32 cours Bayard à Lyon  
2e - Opération n° 02062544 – Lancement de l'opération et affectation d'une partie de  
l'autorisation de programme n° 2009-1, programme 00005

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1446 - RELOCALISATION DE LA SOCIETE ACADEMIQUE D'ARCHITECTURE DE LYON – 32 COURS BAYARD A LYON 2E - OPERATION N° 02062544 – LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2009-1, PROGRAMME 00005 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet cité en objet et le vote ou l'actualisation des AP, dont celle de «Opérations d'aménagement Culture et Patrimoine PEP 2008-2014», n° 2009-1, programme 00005.

La Société Académique d'Architecture de Lyon, qui occupe actuellement des locaux au sein du Palais Saint-Jean, reconnue d'utilité publique, est la plus ancienne société d'architectes française. Un de ses rôles est la constitution d'un conservatoire des archives privées de l'architecture régionale en recueillant de la part de ses membres et de leurs confrères, les fonds de leurs agences et de celles de leurs prédécesseurs.

Elle occupe actuellement environ 160 m<sup>2</sup> aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages du Palais Saint Jean.

Il est envisagé de relocaliser cette institution au 1<sup>er</sup> étage du 32 cours Bayard à Lyon 2<sup>e</sup>, lequel abritait des anciens bains-douches. Le bâtiment accueille déjà actuellement plusieurs associations.

Il s'agit de supprimer les anciennes cabines de douche et d'aménager un plateau permettant le stockage, la consultation, la restauration et la numérisation des documents. Une isolation de l'enveloppe et le traitement thermique des locaux permettra une conservation optimale des documents. Par ailleurs, un accès PMR (personnes à mobilité réduite) à l'ensemble du bâtiment, sera créé à cette occasion. Enfin, les façades seront ravalées.

Après consultation conformément au Code des Marchés Publics, les études de maîtrise d'œuvre ont été confiées au groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est le Cabinet Florent Architecte. Il en ressort que le coût global de l'opération au stade APD (avant projet définitif) est de 1 100 000 € TTC (valeur juin 2015). Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1 « Opérations d'aménagement Culture et Patrimoine PEP 2008-2014 », programme 00005.

Vu la délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

### **DELIBERE**

1- Le lancement de l'opération « Relocalisation de la Société Académique d'Architecture de Lyon au 32 cours Bayard à Lyon 2<sup>e</sup> et transformation des locaux en salles associatives » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1 « Opérations d'aménagement Culture et Patrimoine PEP 2008-2014 », programme 00005.

2- M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou la déclaration de travaux afférents

3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00005, opération n° 02062544, AP n° 2009-1, et imputée aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 025, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- déjà réalisé : 21 514,00 €;
- 2015 : 50 000,00 €;
- 2016 : 1 000 000,00 €;
- 2017 : 28 486,00 €.

4- M. le Maire est autorisé à solliciter toutes les participations potentielles, en particulier toutes les subventions, y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, pour la mise en œuvre de cette opération auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des crédits.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY